



## SECTION SPORTIVE NATATION

Depuis la rentrée 1987, une section sportive de natation est ouverte officiellement au Collège « Les Quatre Moulins ».

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en natation tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire.

Depuis sa création, la section sportive accueille tous les ans une promotion d'une dizaine de nageurs. Les admissions se font après visite médicale, tests sportifs et examen du dossier scolaire.

Le bilan, après plus d'une vingtaine d'années de fonctionnement, s'avère largement positif tant sur le plan scolaire (la pratique sportive semble agir comme un stimulant de la réussite scolaire) que dans le domaine de la natation (plusieurs titres de champions de France scolaires, de nombreux titres de champions d'Académie, des sélectionnés aux championnats d'Europe juniors, des sélectionnés en nationale I, en nationale II et en nationale III, 5 records de France U.N.S.S.).

### I. FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE NATATION EN 6<sup>ème</sup>

L'emploi du temps de la classe comprend les mêmes enseignements que les autres 6<sup>èmes</sup>, mais est aménagé de façon à ce que les séances journalières de natation soient compatibles avec la réussite des études :

- **les mardis, jeudis et vendredis** : début des cours à 8 h. Fin des cours à 15 h 30 puis entraînement à la piscine Foch. Déplacement avec le minibus et le chauffeur du club. Seuls les élèves internes sont accompagnés au collège après l'entraînement.

- **les lundis et mercredis** : fin des cours à 11h pour un entraînement à la piscine de Recouvrance. Le lundi, les élèves sont accompagnés au collège pour un repas à 12h45, ils retournent s'entraîner à 15h30. Le mercredi, seuls les élèves internes sont accompagnés au collège à l'internat, pas de cours l'après-midi.

Un suivi médical est assuré par le club pendant toute l'année scolaire (tests médicaux prévus une fois par semestre et visites médicales ponctuelles à la demande).

Le maintien dans la section est conditionné par un comportement satisfaisant et une progression normale, aussi bien sur le plan scolaire que sur le plan sportif.

Dans le cadre du projet d'établissement, deux actions sont destinées à favoriser la réussite scolaire des sportifs :

- une aide méthodologique (maîtrise des méthodes de travail : tenir et utiliser le cahier de textes, apprendre les leçons et faire les devoirs, participer en cours, discipliner son attention, comprendre un énoncé) et auto-évaluation des résultats scolaires.

- des études surveillées de 12 h 40 à 13 h 25 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, encadrées par des professeurs.

## **II. CLUB SUPPORT**

Le Club Nautique Brestois mène toutes les actions nécessaires au bon fonctionnement de la section (détection d'espoirs sportifs et suivi sportif des élèves retenus dans la classe, assurance couvrant les risques inhérents à la pratique sportive...). Une participation financière annuelle incluant le coût de la licence et de l'assurance est demandée aux parents par le club.

## **III. MODALITES D'ADMISSION DANS LA CLASSE**

La commission siègera début mai pour examiner les dossiers des candidats et prendra en compte les trois critères suivants :

- aptitude scolaire (examen du dossier scolaire),
- aptitude sportive (tests sportifs effectués avant la réunion de la Commission),
- aptitude médicale : les familles prendront rendez-vous dès maintenant auprès du **Docteur GUEGAN**, pour la visite médicale obligatoire.

**Centre de médecine du Sport  
6 rue Félix Le Dantec- BREST  
Tél. : 02.98.33.53.40.**

**Dans le cas d'une demande de dérogation (critère « parcours scolaire particulier »), l'inscription en section sportive au collège « les quatre moulins » est soumise à l'accord de la Direction Académique.**

## **IV. PRE-INSCRIPTION**

Afin de recenser les pré-candidatures, il est demandé aux familles qui ont l'intention de solliciter l'inscription de leur enfant dans cette section, de transmettre l'imprimé ci-joint à Monsieur le Principal du Collège **pour le 28 avril 2017, délai de rigueur.**

## **V. RENSEIGNEMENTS**

Auprès de :

- Collège « Les Quatre Moulins » : M le Principal  
Collège « Les Quatre Moulins »  
Place de Roscanvel - BREST  
Tél. : 02.98.45.16.91
- Club Nautique Brestois : Piscine de Recouvrance  
Tél. : 02.98.49.61.60
- Association de Parents d'élèves  
des Sections Sportives de Natation : M. JACQUEMIN  
Collège « Les Quatre Moulins »  
Place de Roscanvel - BREST